

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE  
NARBONNE

**SOUS-DOMAINE :**  
Vœux et motions.

**Séance du**  
**07/10/2019**

Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :  
**15**

CONVOCAION DU C.M. EN  
DATE DU :

03 octobre 2019

AFFICHAGE EN DATE DU :

1<sup>er</sup> octobre 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE -EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 33**

**DOMAINE :** AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES.

**OBJET :** MOTION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ.

L'an deux mille dix neuf le 07 octobre, à 18 h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian LAPALU Maire.

**PRESENTS :** M. LAPALU CH. - GALANT J. – PILAT ST - MINGUET AM. – ABOAF CH.  
GOUY-RATAJCZAK J. - PAGÉS J. – PLA B. - CALCOEN G.

**Absents :** Mme. FUND Sabine – Pouvoir à M. CALCOEN Guy.  
M. BASSÉ Freddy – Pouvoir à M. LAPALU Christian.  
M. BOUCABELLE Michel.  
M. NEGRE Gilbert  
M. VIDAL Mathieu.  
Mme. VERMANDELE Delphine.

**Secrétaire :** Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, du projet de suppression d'ici à 2022 de 9 Trésoreries du Département : Bram, Castelnaudary, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Leucate, Lézignan-Corbières, la Paierie Départementale, Peyriac-Minervois et Quillan.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du département de l'Aude,  
**VU** la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (MFS) ex (MSAP).  
**VU** le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,  
**VU** le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Après avoir entendu son Président,  
Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

*A l'unanimité des membres présents*

**S'oppose** fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,

**S'oppose** au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,

**Exige** le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leur compétences actuelles, en matière de recouvrement de l'impôt, de tenus de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le :

Et notification ou publication le :

RF  
SOUS PREFECTURE DE NARBONNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 15/10/2019  
011-211104054-20191007-DE\_033\_2019-DE



Pour extrait conforme  
Le Maire,

Christian LAPALU.

